

<b>Code d'article</b>	<b>205.81</b>
<b>Description</b>	<b>MINI RÉCIPIENTS POUR MISE EN BOUCHE</b>
<b>Catalogue</b>	<b>HOS 278</b>
<b>Date de modification</b>	11/10/2023 04:40:25



### Spécifications du produit

Unité de mesure	UNITÉ
Dimensions	6,3x6,3x3 CM
Matériel	BAMBOU
Couleur	NATUREL
Poids net d'une unité (g)	9,00

### Codes

Intrastat	46021100
ITF14	18420499205813
EAN13	8420499205816

Signage Triman et Info-Tri



### Colisage

<b>Paquet</b>	Unités / paquet	100
	Dimensions paquet (cm)	27,00 x 33,00 x 15,50
	Poids paquet (kg)	1,18
	Volume paquet (m <sup>3</sup> )	0,0138105

Signage Triman et Info-Tri



<b>Carton</b>	Unités / carton	400
	Paquets /carton	4
	Dimensions carton (cm)	34,00 x 56,00 x 33,00
	Poids carton (kg)	4,71
	Volume carton (m <sup>3</sup> )	0,0628320

Signage Triman et Info-Tri



<b>Palette</b>	Cartons / couche	4
	Cartons / palette	16
	Conditionnement (U base x couches)	4 x 4
	Poids (kg)	108,48
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

### Caractéristiques

Recyclable    Biodégradable    Micro-ondes    Four    0°C/+80°C    Résist. graisses



### Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT  
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.

Reg. (CE)  
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

## Paquet image

